



PEROU – Ministère de l’Economie et des Finances

Réunion des ministres des Finances sur le climat, Lima 9 octobre 2015

Conclusions des co-présidents

Alonso Arturo SEGURA VASI, Ministre de l’Economie et des Finances du Pérou,

Michel SAPIN, Ministre des Finances et des comptes publics de la France

Le 9 octobre, à l’occasion de la réunion annuelle de 2015 du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, plus de 50 ministres et 20 dirigeants d’institutions financières internationales ont discuté des avancées et des perspectives actuelles du financement de la lutte contre le changement climatique. La réunion avait pour objectif d’apporter aux négociations sur le changement climatique des éclairages et une dynamique utiles, tout en respectant le principe selon lequel la CCNUCC est l’instance unique et légitime pour les négociations sur le financement de la lutte contre le changement climatique.

Plus de transparence sur la mobilisation de 100 milliards de \$ US

La nécessité de tenir l’engagement de mobiliser 100 milliards de \$ US d’ici 2020 a été réaffirmée.

Le rapport délivré par l'OCDE à la demande des gouvernements péruvien et français a été considéré comme étant une contribution très utile pour améliorer la transparence sur cette importante question. Se fondant sur les dernières données et évolutions méthodologiques disponibles, l'OCDE a estimé que 62 milliards de \$ US avaient été mobilisés en 2014 (et une moyenne de 57 milliards de \$ US pour la période 2013-2014). Les participants ont reconnu qu'il serait utile de parvenir à un consensus sur les méthodes de comptabilité et de communication des informations. Pour avancer d'un pas dans cet effort collectif d'analyse, il est à présent essentiel que toutes les parties prenantes puissent réfléchir sur le contenu du rapport de l'OCDE car il a suscité un intérêt pour de nouvelles discussions sur la méthodologie et les hypothèses avancées. A cet égard, ce rapport pourrait apporter un éclairage utile aux travaux en cours du Comité permanent des finances de la CCNUCC. Enfin, la discussion a également mis en évidence la nécessité pour l'Accord de Paris de renforcer de façon substantielle les dispositions en matière de transparence à appliquer aux rapports sur le financement de la lutte contre le changement climatique.

Perspectives d'augmentation du financement de la lutte contre le changement climatique d'ici 2020

Pendant la réunion, d'importantes annonces ont été faites par un certain nombre de pays et d'institutions internationales. Prises dans leur ensemble, ces annonces ont ouvert des perspectives encourageantes sur l'augmentation du financement de la lutte contre le changement climatique d'ici 2020. Cependant, il conviendra d'évaluer de façon précise la mesure dans laquelle ces annonces de financement contribueront à respecter l'engagement de 100 milliards de \$ US. L'urgente nécessité de relever les niveaux de financement public et privé pour l'adaptation, notamment pour les pays les plus vulnérables, a été largement soulignée.

Des sources de financement innovantes, telles que les recettes potentielles de la taxe carbone ou de la taxation des combustibles de soute, ont également été mentionnées.

Les participants ont salué plusieurs initiatives concrètes, notamment l'Initiative du G7 en faveur d'assurances contre les aléas climatiques et de systèmes d'alerte précoce, et l'Initiative pour l'énergie renouvelable en Afrique, récemment adoptée par l'Union africaine, qui ont été considérées comme des évolutions prometteuses. Le rôle décisif du Fonds vert pour le climat dans la promotion d'un changement de paradigme en faveur de modèles de développement à faibles émissions et résilients aux changements climatiques a été mis en avant, de même que la nécessité

de le renforcer au fil du temps.

Passer à un développement à faibles émissions de carbone et résilient aux changements climatiques

Un transfert massif de capitaux sera nécessaire pour assurer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et résiliente aux changements climatiques, dans laquelle le secteur privé doit jouer un rôle crucial. L'évaluation par le SGNU de la mobilisation en cours au sein de la communauté financière, notamment depuis le Sommet de septembre 2014, a montré comment la réponse de la communauté financière aux changements climatiques avait clairement atteint un tournant décisif, tout en attirant également l'attention sur la nécessité de déployer les stratégies appropriées pour soutenir et renforcer cette tendance. Le président du Conseil de stabilité financière a souligné le fait que les changements climatiques pouvaient mettre en danger la stabilité financière et a annoncé que son institution élaborerait des propositions à destination du G-20 sur la manière de révéler les risques liés au climat.

La discussion a mis en évidence que les gouvernements des pays développés comme ceux des pays en développement ont un rôle crucial à jouer dans l'élaboration de politiques encourageant le secteur privé à investir dans une croissance résiliente et à faible émission de carbone. L'accent a été mis, entre autres, sur l'importance de la tarification du carbone, de l'élimination des subventions aux combustibles fossiles, des obligations vertes et de stratégies claires en matière d'investissement.

Stratégies nationales et coopération internationale pour soutenir une croissance résiliente et à faible émission de carbone

De nombreux pays en développement ont mis en évidence leurs stratégies nationales, évoquant notamment leurs CPDN et leurs efforts pour mobiliser des ressources au plan national, accéder à l'aide internationale et attirer des investissements privés. Les liens profonds d'interdépendance entre atténuation des changements climatiques et adaptation à ceux-ci, entre réduction de la pauvreté et développement durable en général ont été clairement mis en évidence.

Dans ce contexte, l'accent a également été mis sur la nécessité de poursuivre l'aide internationale. Alors que l'importance du soutien des pays développés et des pays en développement a été soulignée, il a été

rappelé que les pays développés devraient continuer à montrer l'exemple dans le déploiement de ces efforts.

* * *

Dans l'ensemble, cette réunion sans précédent a mis en évidence la forte implication des ministres des Finances des pays développés et des pays en développement dans les discussions sur le financement de la lutte contre le changement climatique et a révélé un engagement collectif et une dynamique en faveur de plus de mobilisation et de transparence en matière de financement de la lutte contre le changement climatique.

En tant que co-présidents, nous ne doutons pas que ces discussions positives contribueront à ouvrir la voie à un succès lors de la conférence de Paris, et au-delà à la mise en œuvre d'un développement durable à long terme.

* * *

Les gouvernements français et péruvien expriment leurs chaleureux remerciements au Groupe de la Banque mondiale pour son soutien logistique dans l'organisation de cette réunion.

Annexe : annonces financières

Les informations suivantes sont la transcription des annonces faites au cours de la réunion :

- *la France* a confirmé qu'elle intensifierait, d'ici 2020, son effort de financement annuel pour le climat, passant de 3 milliards € actuellement à plus de 5 milliards € avec : (i) 4 milliards € supplémentaires de prêts de l'*Agence Française de Développement*, dont 50% présentant des co-bénéfices en matière de climat, et (ii) 370 millions € d'aide non remboursable, principalement en faveur de mesures d'adaptation.
- *l'Allemagne* a rappelé qu'elle avait l'intention de doubler son financement international en matière de lutte contre le changement climatique d'ici 2020 par rapport au niveau de 2014.
- *la Banque mondiale* a annoncé, sous réserve du soutien de ses gouverneurs, qu'elle augmenterait d'un tiers le financement en matière de lutte contre le changement climatique, faisant passer ses engagements annuels de 21% à 28% d'ici 2020. Si la capacité financière est maintenue au niveau actuel en termes réels, cela permettrait d'atteindre 16 milliards \$/an de financement public. L'intention étant de continuer à mobiliser des cofinancements privés aux niveaux actuels, cela représenterait un montant additionnel de 13 milliards \$/an de financement privé.
- *le Royaume-Uni* a rappelé qu'il s'était engagé à doubler son financement annuel en faveur du climat entre 2014 et 2020, ce qui représentera 5,8 milliards £ pour la période 2016-2021.
- dans le contexte de la coopération Sud-Sud, *la Chine* a mis en avant qu'elle mettrait à disposition 3,1 milliards \$ par le canal du Fonds de Coopération pour le Climat, pour soutenir les pays en développement, notamment en matière de renforcement des capacités.
- *la BASD* a annoncé qu'elle allait plus que doubler son financement annuel pour le climat, passant à 6 milliards \$/an en 2020. 4 milliards \$ seront destinés à l'atténuation, 2 milliards \$ à l'adaptation.
- *la BERD* a indiqué qu'elle augmenterait la part du financement environnement/climat de 25% à 40% d'engagements annuels d'ici 2020; cela représentera un apport de 20 milliards \$ sur les 5 prochaines années, contre 20 milliards \$ sur la décennie écoulée.

- *la BAfD* a annoncé qu'elle triplerait son financement en matière de lutte contre le changement climatique pour atteindre un niveau d'environ 5 milliards \$ par an d'ici 2020.
- *la BID* a annoncé qu'elle avait pour objectif de doubler le volume de son financement en faveur du climat d'ici 2020 ; ce qui ferait passer ses engagements annuels sur les trois dernières années de 14 % en moyenne à un engagement moyen de 25-30% d'ici 2020.
- *la Commission européenne* a annoncé son intention de plus que doubler les fonds alloués sur le budget de l'UE d'ici 2020, pour atteindre une moyenne de 2 milliards € /an.
- *la Suède* a annoncé son intention de près de doubler l'aide multilatérale en matière de lutte contre le changement climatique en 2016 par rapport à 2015.
- *les Pays-Bas* ont annoncé qu'ils augmenteraient leur effort de financement en faveur du climat de 100 millions € en 2015 (pour passer à 440 millions €) et de 100 millions € supplémentaires en 2016 (pour passer à 540 millions €).
- *la BEI* a annoncé qu'elle avait l'objectif d'accroître de 25% à 35% ses engagements annuels en faveur du climat.
- *le Luxembourg* a rappelé que sa contribution financière pour la lutte contre le changement climatique atteindrait le montant cumulé de 120 millions € sur la période 2014-2020.